

<http://www.snetap-fsu.fr/Motions-de-soutien-a-Lapalisse.html>



Motions de soutien à Lapalisse

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mai 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Plusieurs établissements ont déjà clairement affirmé leur soutien en proposant des motions lors de leurs instances.

- **Texte de la motion votée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'[EPL](#) de Roanne réuni le 12 avril.**

MOTION :

Les membres du Conseil d'Administration de l'[EPLEFPA](#) de Roanne Chervé dénoncent la fermeture du site de Lapalisse et le transfert des formations au 1er septembre 2013 sur le site de Moulins Neuvy.

Dans le cadre de l'animation des territoires ruraux et du maintien de l'Enseignement Agricole Public au plus proche des populations, ils demandent au contraire le maintien et le développement du site de formation de Lapalisse.

R. RIPOCHE

[LEGTA](#) ROANNE CHERVE NOIRETABLE

BP 23

42124 LE COTEAU CEDEX

- **Congrès régional AQUITAINE SNETAP-[FSU](#)**, vendredi 12 Avril 2013

MOTION LAPALISSE

Vote à l'unanimité

Le congrès régional Aquitaine du SNETAP-FSU réuni à Blanquefort ce vendredi 12 avril dénonce à l'unanimité la fermeture du lycée agricole public de Lapalisse.

Il demande au Bureau National du SNETAP-FSU d'organiser une action d'ampleur nationale afin que les personnels de l'[EAP](#), solidaires des agents du lycée agricole de Lapalisse puissent s'opposer à une telle politique de démantèlement du service public.

- **Communiqué du [CDDEAP](#)** sur Lapalisse, Davayé le 29 avril 2013

Le Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, réuni le 29 avril 2013 au Lycée Lucie Aubrac de Mâcon-Davayé à l'occasion de l'atelier de réflexion sur La Promotion Sociale et l'Enseignement Agricole Public, dénonce à nouveau la fermeture du site de Lapalisse et le transfert des formations au 1er septembre 2013 sur le site de Moulins Neuvy.

Dans le cadre de l'animation des territoires ruraux et du maintien de l'Enseignement Agricole Public au plus proche des populations, il demande au contraire le maintien et le développement du site de formation de Lapalisse.

- **Conseil d'Administration de l'EPLEFPA de Quetigny-Plombières**

MOTION :

Les membres du Conseil d'Administration de l'EPLEFPA de Quetigny-Plombières dénoncent la fermeture du site de Lapalisse et le transfert des formations au 1er septembre 2013 sur le site de Moulins Neuvy.

Dans le cadre de l'animation des territoires ruraux et du maintien de l'Enseignement Agricole Public au plus proche des populations, ils demandent au contraire le maintien et le développement du site de formation de Lapalisse.

- le CSR **Languedoc Roussillon** a adopté, ce jour, une motion dans le même sens.

- **Le Conseil Général de l'Allier a adopté une motion en faveur du maintien du site de Lapalisse** :